



VERSAILLES

Porchefontaine

Conseil de quartier

Réunion plénière du mercredi 1^{er} juin 2022

COMPTE-RENDU

La séance a eu lieu en salle 21 de la maison de quartier

Étaient présents :

Président : Pierre Arnaud

Vice-présidente : Martine Schmit

Elus municipaux : Nicolas Fouquet, Arnaud Poulain

Invitée : Isabelle Thomas, Directrice de la Maison de Quartier de Porchefontaine

Collège des habitants

Emmanuelle Broquard-Lelaidier, Francis Flamand, Sabine des Roseaux, Frédéric Tokatlian

Collège des associations

Michel Carré, Marc Meyer, Jean-Patrick Mulon, Marie-Noëlle Roger, Hélène Schützenberger, Geneviève Silvestre, Chantal Simian

Personnes nommées

Alain Bonnaud, Antoine Divan, Virginie Dubois, Nicolas Jehl, Francis Naudin

Excusés : Pierre-Jean Airaud, Renaud Anzieu, Roberto Bellucci, Brice Berthe, Marie-Christine Claraz, Etienne Durand-Viel, Anne-Laure Formento, Margaux Honnet, Thien Anh Lam, Michel Lefèvre, Stéphanie Lescar, Philippe Mezzadri, Guillemette Millière, Catherine Mordant, Jean-Claude Séguier, Jean-Marc Vincent

NB : changement dans la représentation au conseil de l'association « Versailles Graine Active » : Gaëlle Boix-Betheuil est remplacée par Claire Durox ; son suppléant est Jean-Patrick Mulon.

1. Intervention des services techniques « Concilier éclairage public et biodiversité à Porchefontaine »

Mme Cécile Gambelin, Directrice générale des services techniques

M Eric Rousset, chef du service voirie

M Patrice Rouget, responsable de l'éclairage public

Présentation du projet de réduction de la puissance des éclairages nocturnes pour favoriser le développement de la biodiversité.

Une expérimentation va être réalisée sur différentes voies secondaires de Porchefontaine avec 3 niveaux d'éclairage : 8 lux à la tombée de la nuit -> 4 lux pendant la nuit -> 8 lux peu avant le lever du soleil.

M. Rouget souligne qu'avec 4 lux nous sommes en-dessous des normes qui sont recommandées au niveau d'éclairage, l'expérimentation ne sera réalisée que sur les voies secondaires, les voies principales (avenue de Porchefontaine, rues Albert Sarraut, Coste et Yves le Coz) resteront elles à 8 lux toute la nuit (cf présentation Powerpoint jointe en annexe). A titre de comparaison, l'éclairage actuel est à 10 Lux.

Le dispositif va nécessiter une reprogrammation informatique au niveau des LED (système d'éclairage ou « driver »).

Un test d'extinction sera réalisé de 23h00 à 6H00 du matin sur la piste cyclable quittant la rue Rémont vers Jouy.

Un test d'éclairage par détecteur de présence sera également réalisé sur le parking situé derrière la maison de Quartier.

Le remplacement des points lumineux par des technologies à LED permet de réaliser des économies d'énergie, toutefois, la variation d'intensité de l'éclairage durant la nuit n'aura que très peu d'impact d'un point de vue énergétique, c'est réellement centré sur la préservation de la biodiversité. Patrice Rouget a estimé l'économie de 20 à 25w par pts lumineux soit 6kw /an. Il n'y aura pas de modification du "style" des lanternes. Porchefontaine est le premier quartier en test, car facile de dissocier voies principales et secondaires.

A partir du changement de l'intensité d'éclairage, une phase "état 0" sera établie afin d'étudier l'évolution de la biodiversité sur les différentes rues testées.

Calendrier : sur 3 ans de 2022 à 2024

- 2 actions réalisées immédiatement : Détecteur de présence (fin d'année) et test d'extinction (immédiat)
- Les rues traitées par année en 2022, 2023 et 2024 sont indiquées sur les plans du document annexé.

Les conseillers de quartier ont manifesté leur satisfaction à l'égard des actions proposées qui semblent recueillir un consensus.

2. Approbation du CR du 29 mars 2022

Approuvé à l'unanimité

3. Point sur le Parc des Nouettes

L'installation des nouveaux jeux est prévue début juillet.

Mme Cathy Biass-Morin a demandé l'avis du conseil de quartier sur le devenir du grillage : maintien et réparation, ou bien suppression. Les avis sont partagés.

Certains considèrent le grillage comme une sécurité supplémentaire pour la surveillance des enfants, il permettait également de fermer le parc en cas d'intempérie.

D'autres se sont positionnés en faveur du retrait du grillage en précisant que l'actuel grillage est défaillant et qu'un nouveau grillage serait également dégradé comme le précédent et que ce n'est pas le grillage qui empêcherait les plus téméraires de rentrer dans le parc.

Afin de se positionner le conseil de quartier a besoin de précisions :

- Convention entre ONF et Ville : qui est propriétaire / usager de l'espace ? Quels sont les accords ? Disposer du texte de la convention sera utile pour les réflexions de la commission.
- La présence d'un grillage est-elle requise en cas d'intempérie ?
- En l'absence du grillage sommes-nous assurés que l'entretien adéquat des espaces verts sera maintenu ? Il est important de maintenir la clairière en herbe, et ne pas laisser les broussailles l'envahir.
- Serait-il possible de placer des arbustes pour délimiter le parc plutôt qu'un grillage ?

Le conseil de quartier statuera après connaissance de ces informations complémentaires. Le vote est donc repoussé à septembre.

NB : le trampoline a été vandalisé une nouvelle fois. Une demande de réparation a été faite auprès de la Mairie, qui n'acceptera sans doute pas de continuer à le réparer s'il est vandalisé à nouveau. Le Conseil de quartier demande qu'il soit remis en état.

NB : Les membres du conseil peuvent réaliser un signalement d'incident depuis l'application Versailles.

4. Travaux des commissions

- **Commission voirie** (en l'absence d'Anne-Laure Formento, animatrice)

Projet d'entrée de ville (réaménagement de la rue du Pont Colbert) : lors de la prochaine séance, Renaud Anzieu présentera l'état du projet du Groupe de travail.

Rue Mignard : le changement de côté du stationnement, souhaité par le conseil car il augmente l'espace de stationnement, est contesté par certains riverains. Emmanuel Lion, Maire-Adjoint délégué à la Voirie et aux Mobilités, s'est déplacé pour les rencontrer.

Rue Pierre Curie et Deroisin : la commission réfléchira sur les sens de circulation.

Il a été également notifié aux services la présence d'une grande flaque d'eau devant la Maison de Santé en cas de forte pluie (non encore résolu).

- **Commission commerce**

- Bouclard : magasin de vélo à la place de l'Art et la Manière
- Société de service d'aide à domicile en face de l'Eglise
- Camping Huttopia complet. Présence d'un foodtruck une fois par mois.
- Réhabilitation de l'immeuble en face de la pizzeria prévue pour mars 2023.
- Agrandissement de la pizzeria : permis obtenu. Début travaux fin 2022.

Les commerçants observent une répercussion positive de l'ouverture de la maison de santé.

- **Commission urbanisme**

Le refus des panneaux solaires visibles depuis la rue représente une contrainte trop limitante.

Devenir des bâtiments d'activité rue Yves le Coz ? (ex-OPIEVOY, Blizzard)

Il est rappelé qu'une réunion sur l'urbanisme à Porchefontaine, avec le maire, sera programmée.

- **Commission communication et lien social**

Arrivée de renforts (Virginie Dubois et Sabine des Roseaux).

Chantal Simian et Marie-Noëlle Roger présentent l'avancée de leur projet « A vélo sans âge ». Elles recommandent de consulter le site de cette association (<https://avelosansage.fr/>), et envisagent d'en créer une antenne locale, comme à St Quentin en Yvelines, où se trouve un responsable qu'elles devraient rencontrer avant les vacances.

Elles recherchent dix à douze bénévoles pour conduire les triporteurs. Partenariat en discussion avec Lépine.

Elles souhaitent mener ce projet en dehors de la commission, les heures de réunion et le rythme du travail étant difficilement compatible avec leur projet.

Documents de communication : appel à photos pouvant remplacer avantageusement celles du trombinoscope établi par les services.

- **Commission transition écologique**

Compost à la maison de quartier : ça fonctionne.

Réorganisation de l'évènement « le jour de la nuit » le 15 octobre 2022. Questions posée par Pierre Arnaud : pourquoi ne pas profiter de l'évènement pour tester l'extinction totale du Quartier Porchefontaine, avec communication adaptée avant et après ?

- **Commission Espaces Verts**

Haies du Parc des sports : accord trouvé pour son entretien avec les moyens adaptés, haie taillée avec gros engin au bras télescopique, elle peut donc perdurer.

Suggestion : laisser pousser par endroits les charmilles en arbres rue Rémont pour créer des zones d'ombre et limiter le réchauffement.

5. Questions diverses

- Le président questionne les conseillers sur **les sujets souhaités dans la seconde partie de l'année ?**
Les thèmes avancés sont :
 - Santé
 - Sécurité (à tous niveaux : circulation sur les trottoirs, vidéosurveillance, cambriolages, vols à la fausse identité, ...)
 - Sports : politique de la ville et préparation des JO 2024
 - Intervention de l'ONF
 - + la réunion urbanisme avec intervention du Maire.

- **Mosaïque** : toujours en attente de la réponse des services.
- **Permanences** : manque de monde pour mai et juin. 11 juin : Alain et Antoine volontaires.
- **Fête de quartier le 11 juin organisée par la Maison de quartier** : Animations de 14H00 à 18H00 sur le thème des animaux. A partir de 18H00 : concert harpe flûte avec podium sur le parking et groupe disco jazz de 19H30 à 21H30.

Fin de séance à 22h40

Quartier de Porchefontaine

concilier éclairage public et biodiversité

Pourquoi limiter l'éclairage nocturne en ville ?

On considère qu'environ **30% des vertébrés** (renard, oiseau, poisson,...) et **65% des invertébrés** (limace, escargot) **vivent la nuit** totalement ou partiellement.

Ils sont donc directement impactés par la pollution lumineuse qui dégrade les cycles de la lumière naturelle (alternance jour/nuit et saisons).

Mieux réfléchir l'éclairage (inclinaison, couleur, intensité et durée) permet donc :

- De limiter «l'effet aspirateur » subi par les insectes (notamment les papillons de nuit représentant 95% des 5000 espèces de papillons en France) qui, attirés par la lumière, ne partent pas en quête de nourriture ni à la rencontre de leurs congénères (impact sur le succès reproducteur).
- D'agir à la préservation d'espèces comme les chauves-souris (20 espèces en Ile-de-France dont 7 à Versailles, toutes protégées) en favorisant la sortie de gîte aux heures d'activité maximale de leurs proies et en impactant le moins possible leur trajectoire de vol.

Plusieurs expérimentations en cours en France dont le «projet LUCIOLE » de Lille ou les premiers résultats sont probant sur certaines espèces



Grand Paon de nuit



Oreillard gris

- Rappel du contexte -

À la fin de l'année 2021, le conseil de quartier de Porchefontaine a sollicité la Direction des Déplacements et Aménagements Urbains afin de réfléchir à la mise en place d'une trame sombre.

Suite aux diverses rencontres des responsables de service avec les riverains du conseil de quartier de Porchefontaine, un projet a été élaboré pour ce quartier.

Il se déroulera sur les 3 prochaines années.

Pour calibrer le projet la Ville a organisé au mois de Février 2022, une déambulation nocturne dans le quartier de Porchefontaine, dans le but de présenter :

- Les différentes teintes d'éclairage possible
- Les différents types de sources lumineuses (LED ou lampe à décharge)
- Les différents niveaux d'éclairage
- L'extinction totale



VERSAILLES

Itinéraire de la visite
Éclairage Public et Biodiversité
22 Février 2022





MISE EN PLACE D'UNE TRAME SOMBRE A PORCHEFONTAINE

Suite à cette présentation, il est apparu un consensus sur l'éclairage des voies secondaires avec :

- **un niveau d'éclairage moyen à l'allumage de 8 Lux**
- **puis un niveau d'éclairage moyen de 4 lux au taux de réduction le plus fort dans la nuit**



Il faut noter que cette valeur 4 lux se situe hors champ d'application de la norme NFC 13-201.

Les voies principales ne seront donc pas concernées et auront un traitement qui restera dans champ d'application de la norme NFC 13-201.



Proposition du nouveau programme d'éclairage nocturne, avec abaissement et prise en compte de la réglementation (8 Lux à l'allumage) et autres actions

1. reprogrammation driver existants.
(8 Lux à l'allumage puis diminution à 4 Lux à 22h en hiver et 23h en été ; Retour à 8 Lux à 6h30.)
2. Mise en place de nouveaux Plateaux LEDs avec programmation.
(8 Lux à l'allumage puis diminution à 4 Lux à 22h en hiver et 23h en été ; Retour à 8 Lux à 6h30.)
3. Expérimentation d'une Zone avec **extinction de 23h à 6h**.
4. Zones avec mise en place de **détecteur de présence**.

Toutes les lampes LED seront à 3000k (blanc chaud).

En parallèle la Ville (Direction des espaces verts) lancera une étude spécifique en 2022 sur le suivi du projet avec :

- Une **phase «Etat 0» de l'éclairage** et de **La faune nocturne** sur Porchefontaine
- Une **phase de suivi** sur plusieurs années

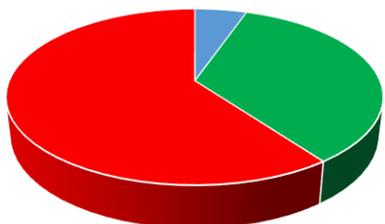


VERSAILLES

2022 – Situation de l'existant

- Lampes à décharge blanches
- Lampes sodium
- Lampes LED

répartition par type de sources - quartier de Porchefontaine-2022



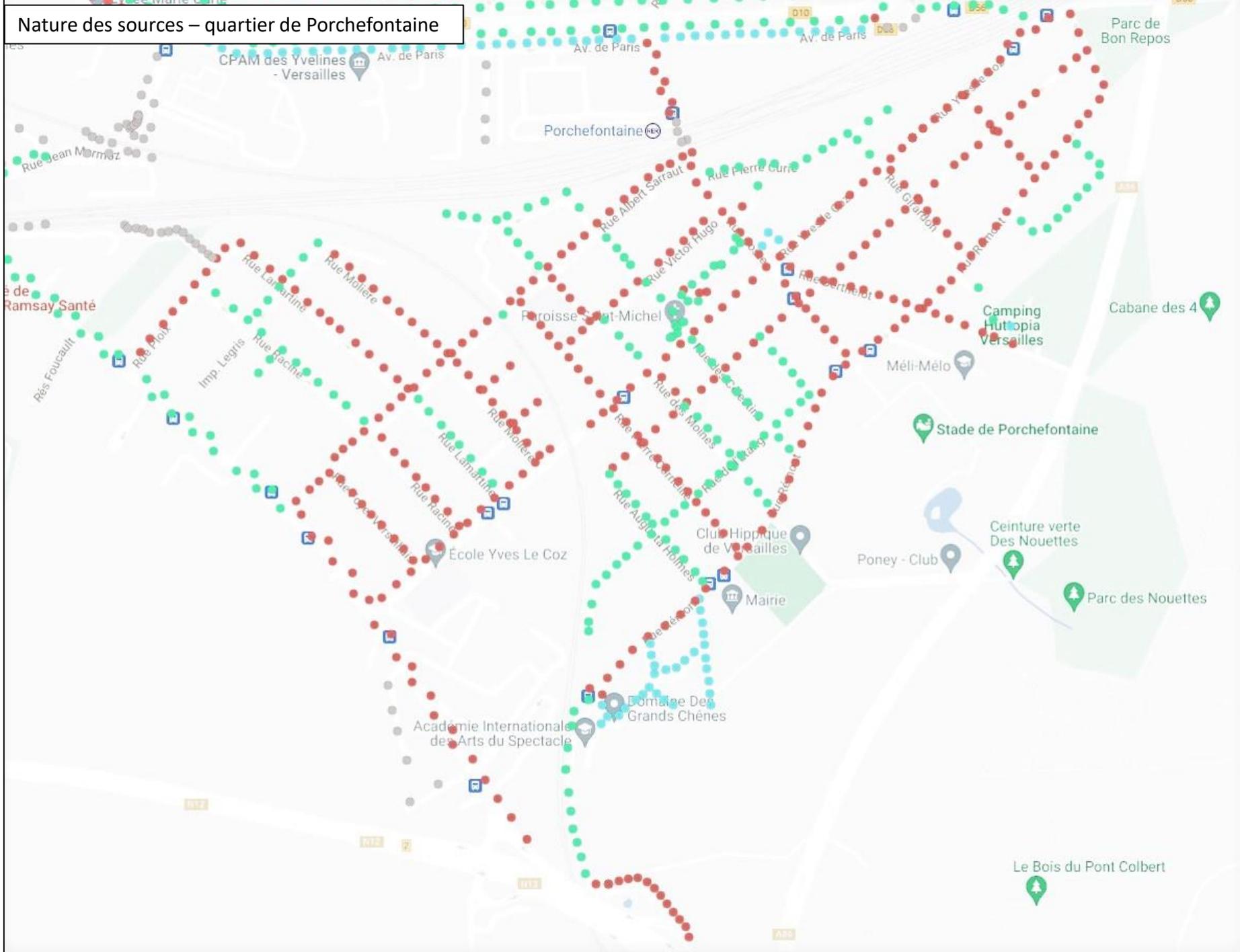
■ IMC ■ SHP ■ led

Un éclairage à led T° 3000 K avec de la gradation partout

Un éclairage à source au sodium haute pression gradable ou adaptable à la led

Un éclairage à source blanche adaptable à la led

Nature des sources – quartier de Porchefontaine





VERSAILLES

Type d'intervention en 2022

- Lampes à décharge blanches
- Lampes sodium
- Lampes LED

Reprogrammation driver



Mise en place Plateau LED avec programmation à 8 Lux à l'allumage



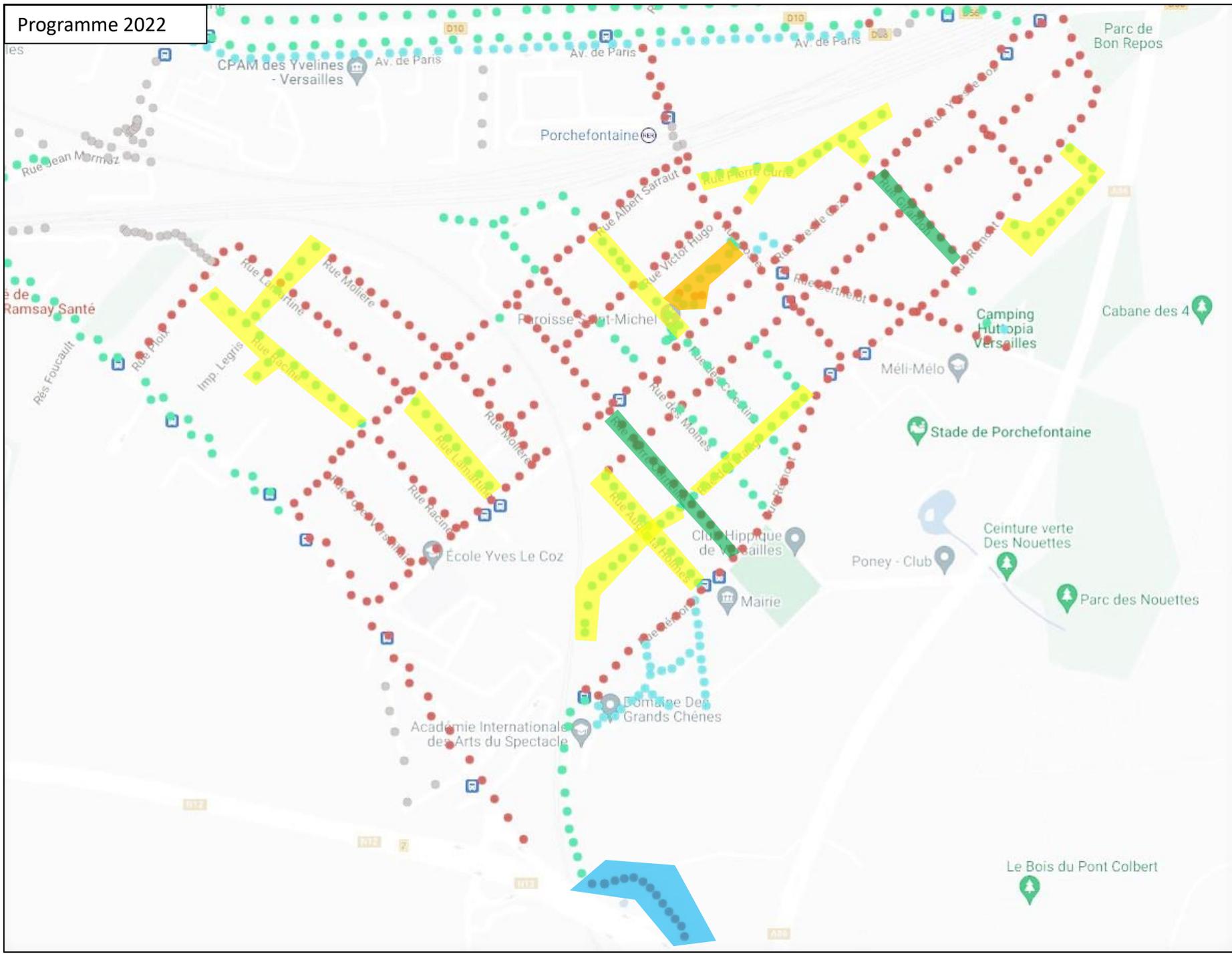
Rénovation EP avec mise en place détecteur



Extinction de 23h à 6h



Programme 2022



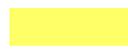


VERSAILLES

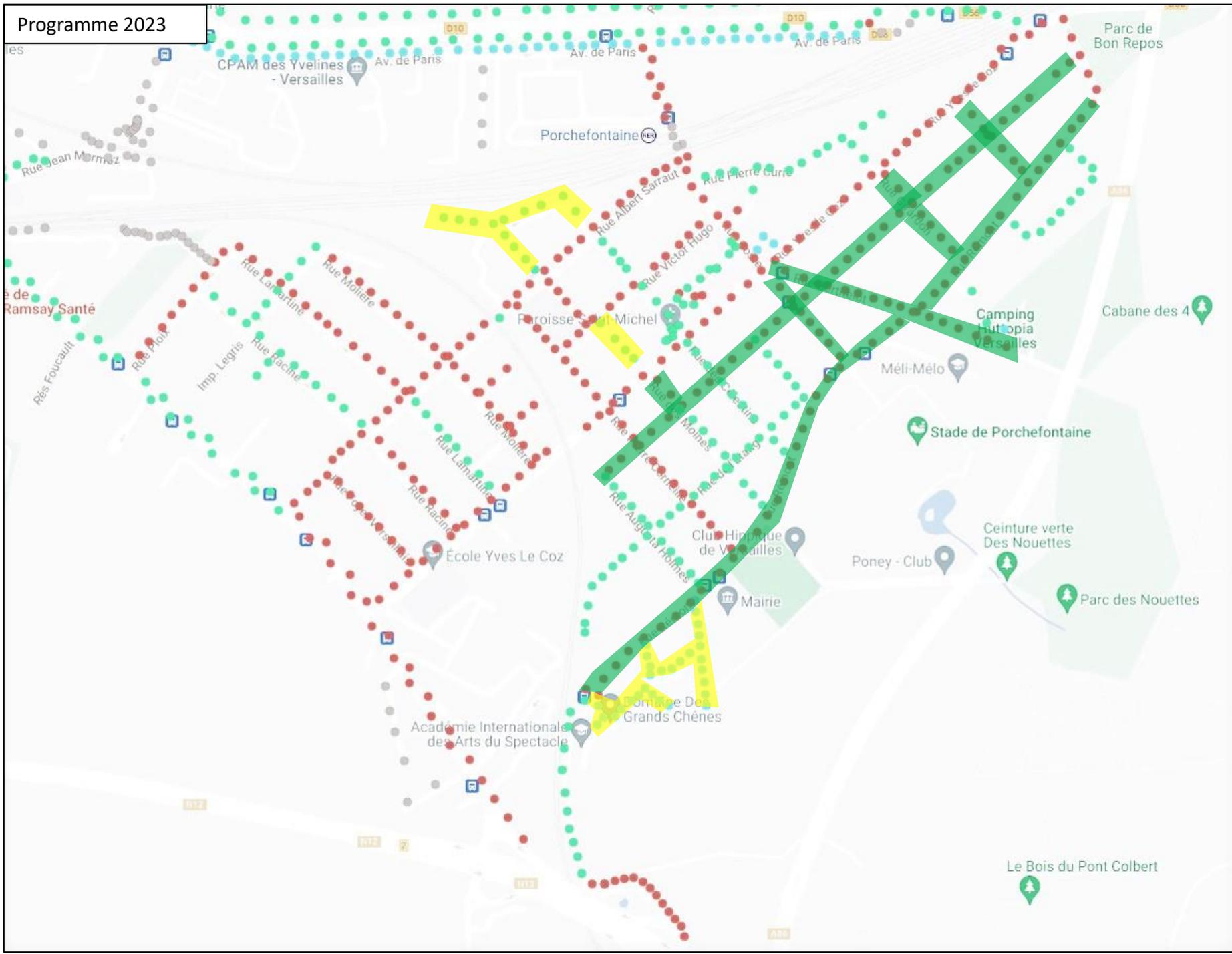
Type d'intervention en 2023

- Lampes à décharge blanches
- Lampes sodium
- Lampes LED

Mise en place Plateau LED avec programmation à 8 Lux à l'allumage



Reprogrammation driver





VERSAILLES

Quartier de Porchefontaine

Avancement chronologique de l'opération

Voies traitées en 2022



Voies traitées en 2023



Voies traitées en 2024

